



Le Bourgmestre Stéphane MOREAU,
le Premier Echevin Thomas CIALONE,
les Echevins, le Président et les Membres du Conseil communal,
le Président et les Membres du Conseil de l'Action sociale
vous souhaitent une bonne année 2013.



La commune d'Ans au service de ses citoyens !

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale sans « passe-droits » et de manière totalement apolitique ?

Le numéro vert



N° VERT

0800 43 000

répond à vos attentes quels que soient vos questions ou les services concernés.

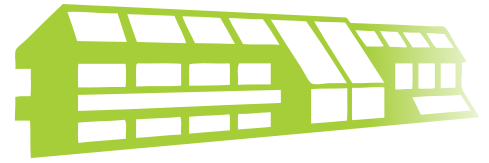
Ce numéro vert, entièrement **gratuit** est accessible du **lundi au jeudi de 9h à 12 h et de 14 h à 16 h, vendredi de 9h à 12 h (hors jours de fermeture de l'Administration communale)**.

Pour information, un accusé de réception sera envoyé aux citoyens le jour même ; les services concernés disposent quant à eux de 5 jours calendrier pour soumettre un projet de réponse circonstancié à leur Echevin respectif.

Une adresse de courrier électronique ans-nouveau@ans-commune.be est également accessible 24h/24.

Parce qu'Ans Nouveau, c'est le vrai bon sens !

RECTIFICATIF : Dans notre édition du mois de novembre 2012, dans les pages relatives à la présentation des membres du Collège et du Conseil communal, en pages 6 et 12, il a été omis de préciser que M. Grosch siège au Collège et au Conseil communal pour la liste CDH/RCA, signataire du pacte de majorité désormais adopté par le Conseil communal du 03 décembre 2012.



Voici une nouvelle année qui débute.

Au nom du Collège communal, du Conseil communal et de tous les agents communaux, je vous souhaite une excellente année 2013. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite.

Comme vous pourrez le lire dans les pages de ce numéro de votre journal communal, votre commune se développe encore.

Ainsi, de **nouveaux arbres** ont été plantés dans les abords de la **rue Monfort (p. 4-5)**.

Le développement passe aussi par la prise en compte de chaque citoyen. **Un plan de déneigement** est mis en place par les Echevins des travaux et de l'environnement/affaires sociales pour aider les personnes qui sont dans l'incapacité de déneiger leur trottoir. Tous les détails et conditions se trouvent en **pages 8-9**.

Le **Plan Grand Froid** est aussi activé pour venir en aide aux plus démunis **(p.12)**.

Pour secourir les personnes en détresse cardiaque, la Commune s'équipe de **défibrillateurs** et forme des agents pour les utiliser **(p.10-11)**.

Monsieur COENEN vous parle de **l'électricité verte pas toujours très verte (p.13)**.

Qui dit nouvelle année, dit **nouvelles étiquettes poubelles** seules valables en 2013 **(p.20)**. Profitez des bonnes résolutions pour commencer un régime amincissant de vos poubelles en suivant les **conseils pour moins produire de déchets (p.21)**.

Les commerces (sauf certaines exceptions) doivent en principe fermer au moins un jour par semaine. Mais chaque année un **calendrier de dérogation au jour de repos obligatoire dans le commerce** est arrêté **(p.14)**.

Avec cette nouvelle année, arrivent de **nouveaux commerces (p.15)** et est lancée l'opération « **Week-end Wallonie Bienvenue** » **(p.24)**.

Les traditionnelles **nouvelles des familles** vous attendent **pages 16 et 19**.

Nous terminons ce numéro avec **l'agenda du Centre culturel (p.18)** et surtout le classement du **Fort de Loncin** au patrimoine exceptionnel de Wallonie **(p.22-23)**.

Bonne lecture.

Stéphane MOREAU, Bourgmestre





Stéphane Moreau ,

Bourgmestre en charge de l'Aménagement du Territoire :

« Le parc de la rue Monfort évolue à grands pas ! »

Les aménagements de la rue Monfort et de ses abords, inaugurés dans le courant du mois d'octobre continuent à évoluer, conformément à la volonté du Collège communal.

C'est ainsi que ce 12 décembre, une firme spécialisée dans l'aménagement d'espaces verts, a procédé à la plantation de nombreux arbres dans le parc lui-même, histoire de conférer aux lieux, dès le printemps prochain, l'ambiance champêtre et bucolique imaginée par ses concepteurs.

Le parc Monfort se déploie entre le RAVEL et la rue Monfort à l'endroit d'une ancienne friche de la SNCB où espèces invasives, broussailles et massifs désordonnés se livraient bataille pour la lumière.

L'aménagement consiste donc à ouvrir le site sur des perspectives longues parsemées de larges bandes de prairies qui relient les diverses zones du parc. Celles-ci reçoivent leur identité et caractère propre par les essences qui s'y trouvent, et sin-

gulièrement par les couleurs, volumes et textures.

Ainsi, la rue Monfort se trouve ponctuée de Frênes dorés dont le feuillage clair et délicat vire au jaune vif en automne.

Cet axe débute au parking par des plantations d'érables à sucre.

Le rouge vif de ces feuilles automnales fait écho au rouge des érables rubrum de la placette face à la rue Gilles Magnée. Entre les deux on trouve le verger, planté d'espèces plus spécifiques

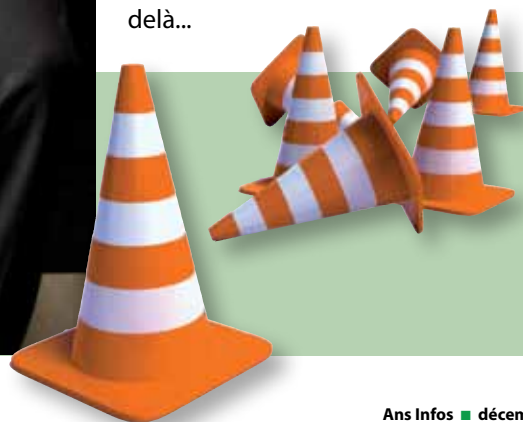




comme le cognassier ou le néflier. Ces essences groupées avec des poiriers et des pommiers rares vont développer leur duvet de fleurs blanches au printemps pour changer de couleur tout au long de l'année.

Les grands axes sont ponctués d'arbres larges et clairs comme des châtaigniers ou des noyers. De magnifiques liquidambers viendront mêler leurs teintes et leurs écorces au brun rouille de l'acier oxydé des terrasses, tandis que des magnolias aux fleurs délicates feront un agréable ombrage au pied de l'école à l'entrée du grand escalier. La passerelle sera ponctuée de deux peupliers fins tandis que la grande terrasse elliptique sera adossée à 10 grands pins sylvestres dont les troncs rouges et clairs y feront un ombrage de caractère. On y verra peut-être le pic-épeiche tandis que le troglodyte pourrait trouver gîte au pied des talus ombragés ceinturant l'ellipse...

Les plantations d'arbres seront également reliées par des massifs de plantes basses, fleuries, denses et vertes, des haies de houx tandis que le lonicera couvrira les flancs offerts au sud face aux anciennes entreprises Mercier. Ainsi, un maillage écologique et diversifié permettra aux diverses créatures de s'approprier l'ensemble du parc pour ensuite rejoindre les 4 coins de l'entité communale et au delà...





Stéphane Moreau, Bourgmestre d'Ans, Président de la Zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas, André Jamers, Commissaire divisionnaire, Chef de la Zone de Police

« VOTRE POLICE LOCALE SE MODERNISE ! »

La lutte contre la criminalité, qu'elle soit grande ou petite est un perpétuel combat qui demande aux services de Police de s'adapter sans cesse au terrain.

Cela implique également d'utiliser au mieux de nouveaux systèmes élaborés pour mieux traquer cette criminalité qui gangrène notre société. C'est ainsi que la zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas, sous la houlette de Stéphane Moreau Bourgmestre d'Ans et Président du Conseil de Police, vient d'acquiescer deux nouveaux outils particulièrement performants:

« Une Station Fit »

Mais de quoi s'agit-il ? En pratique, les services de Police sont tenus de photographier, de relever les empreintes et d'établir la notice individuelle (descriptive) des personnes âgées de plus de 14 ans arrêtées et mises à la disposition de la Justice.

Grâce à ce nouvel outil, la zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas peut désormais alimenter en direct et en temps réel, une banque de données nationales reprenant plusieurs centaines de milliers de personnes. Ali-



menté de la sorte, le système permet la recherche automatique et rapide d'empreintes et de traces palmaires, afin d'identifier les auteurs de cer-





tains crimes qui seraient déjà fichés ou encore non identifiés.

Cette station FIT intègre les photos de face, de profil, signes distinctifs, une description physique complète et surtout une gestion des empreintes hors norme, éléments qui logiquement augmentent les chances d'identifier les coupables d'actes délictueux. Dernière chose à souligner, le système en question est également connecté à la banque de données de l'Office des Etrangers, permettant l'identification des personnes séjournant sur le territoire belge.

Une tour d'Archivage « Archipol »

Les tâches administratives qui sont imposées aux services de Police sont

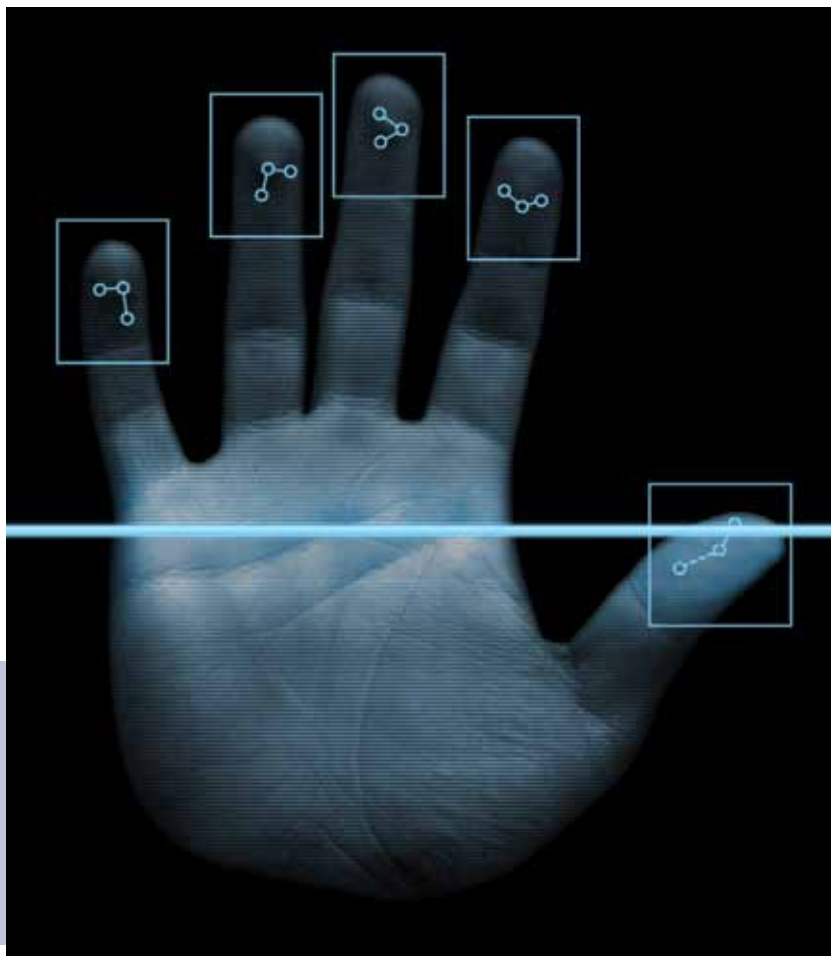
lourdes et particulièrement contraignantes. Alors que de très nombreux citoyens aspirent à voir plus de Police dans les rues et non dans les bureaux, force est de constater, que les devoirs d'encodage, de rédaction, de gestion de courrier ou de traitement de l'information engendrent une perte de capacité opérationnelle considérable au détriment d'une présence policière pratique sur le terrain.

Le nouveau système « Archipol » dont vient de se doter la zone de « Police Ans-Saint-Nicolas » permet l'archivage rapide en format PDF, de tout nouveau document à usage policier (pv, documents judiciaires et administratifs), il permet un gain de temps énorme dans l'encodage des docu-

ments (code-barre) et la recherche rapide des données archivées.

Cerise sur le gâteau, la tour d'archivage (Archipol) permet d'effectuer d'importantes économies en matière de papier et consommables divers et enfin elle ne nécessite qu'un minimum de main-d'œuvre policière.

Comme l'expliquent de concert, Stéphane Moreau le Bourgmestre d'Ans ainsi qu' André Jammers, le Commissaire divisionnaire Chef de la zone de Police, ces deux nouvelles acquisitions font partie des multiples initiatives prises par le Collège de Police afin de lutter efficacement contre le sentiment d'insécurité résultant d'une criminalité urbaine considérable. Ces autres mesures seront évoquées prochainement dans ces mêmes colonnes.



Police





Henri Huygen, Echevin des Affaires Sociales, Grégory Philippin, Echevin des Travaux :

« Cette année, l'hiver sera Solidaire à Ans »

Comme nous vous l'avions annoncé, lors d'une précédente édition d'Ans-Infos, les Echevins Henri Huygen et Grégory Philippin, ont lancé en cette fin décembre l'action « Hiver Solidaire ».

L'idée est simple : un certain nombre de personnes (reconnues à 80 % de handicap) se trouvent dans l'impossibilité de faire face aux obligations de déneigement imposées à l'ensemble des ménages de la commune.

Selon certaines conditions et pour autant que ces personnes cumulent des circonstances exceptionnelles faisant qu'elles se trouvent dans l'impossibilité de faire face à leurs obligations, celles-ci pourront désormais faire appel à la commune pour qu'un volontaire vienne dégager une bande piétonne (1 m) sur leur trottoir dans la limite des possibilités.

Pour les personnes hors conditions (voir infra), il existe plusieurs services aux personnes tels que l'Agence Locale pour l'Emploi (ALPE), la Centre d'Information Sanitaire (CIS), la Centrale des Soins à Domicile (CSD), l'Aide aux Soins à Domicile (ASD), le Taxi Social du CPAS d'Ans ainsi que les différentes Agences de titres services sur le territoire. Ces différents services, moyennant participation financière

réduite (exemple : ALPE entre 5,95€ et 7,5€ de l'heure) peuvent, en fonction de la nature de votre demande et des conditions à remplir pour y avoir droit, vous aider pour votre ménage, les courses, vos déplacements et le déneigement.

Pour la mise en œuvre de ce projet pilote, vous pouvez d'ores et déjà contacter le service du Plan de cohésion sociale au 04/247.72.08 pour plus d'informations.

Vu le nombre de personnes susceptibles de faire appel à cette action, nous vous invitons à compléter le formulaire ci-dessous et à nous le

renvoyer le plus rapidement possible, si vous êtes dans les conditions. Vous serez alors inscrit en tant que demandeur de l'action « Hiver Solidaire » dans notre listing.

Via cette action citoyenne, conjointement menée pour la première fois par l'Echevinat des Affaires sociales, l'Echevinat des Travaux et l'Echevinat de l'Environnement, nous espérons également que les personnes les plus fragilisées pourront être aidées par leur famille, leurs voisins ou leurs amis.

Il est important que la solidarité reste l'action sociale la plus présente au sein de notre société.





Conditions cumulatives d'utilisation du service (sauf cas réellement exceptionnels):

- ✓ Habiter Ans et être isolé(s).
- ✓ Handicap reconnu de minimum 80% (attestation).
- ✓ Etre présent lors du passage des volontaires.
- ✓ Signer une décharge de responsabilité.

Attention : Nos volontaires seront équipés de pelles, brosses et de sel pour dégager un seul trottoir, côté rue de votre habitation. Vous n'avez donc pas besoin de fournir du matériel.



Vous devez cependant être présent lors du passage des volontaires afin de signer la décharge de responsabilité.

Formulaire d'inscription:

Nom :

Prénom :

Adresse :

Age :

Numéro National:

Numéro de téléphone et de GSM :

Handicap reconnu à 80%: Oui/Non.

Formulaire à renvoyer auprès de l'Administration communale d'Ans, « service du Plan de cohésion sociale », Esplanade de l'Hôtel Communal n°1, 4430 Ans.

Joindre une copie de la reconnaissance du handicap à 80% (l'attestation uniquement).





Des défibrillateurs automatisés externes (DAE) à la Commune ou comment sauver des vies

Henri Huygen : « Plus il y aura de DAE dans les lieux publics, plus de formations seront dispensées **et plus on sauvera de vies** ». Tel est mon vœu en qualité d'Échevin de la Santé.

Grégory Philippin : « Il faut sensibiliser toute la population à l'utilisation des DAE ».

Ans-infos : De combien de DAE dis-

pose désormais la Commune et où sont-ils ?

Grégory Philippin : Il y en a un dans chaque salle des fêtes, dans chaque infrastructure sportive (Piscine, hall omnisports, complexe François Heine) et à l'administration.

Henri Huygen : Ils sont généralement installés dans des armoires de

couleur blanche arborant le logo vert des défibrillateurs. Ces DAE sont facilement repérables, car les chances de survie dépendent de la vitesse d'intervention. Il faut donc qu'ils soient aussi placés à des endroits visibles et faciles d'accès.

Ans-infos : Du personnel a été formé à leur utilisation ?

Grégory Philippin : Oui, mais il ne





faut pas oublier qu'il n'y a pas toujours du personnel formé à proximité 24h/24h.

Par exemple, en ce qui concerne les salles des fêtes communales, une clause au niveau de la convention de location stipule l'endroit où se trouve le défibrillateur, mais précise également qu'il revient au locataire de prévoir une personne apte à une utilisation éventuelle.

Henri Huygen : En principe, chacun peut détenir un tel appareil, même sans avoir suivi une formation spécifique. Néanmoins, l'apprentissage pratique de son utilisation correcte augmente les chances de succès.

Mais, attention, le premier geste à poser reste la composition du 112 avant toute autre intervention.

Ans-Infos ; Ces défibrillateurs demandent-ils un entretien ?

Grégory Philippin : Mon Échevinat des Travaux s'occupe effectivement du maintien en état de tous ces appareils communaux et ce, avec la périodicité voulue.

Ans-Infos : Quelles sont les consignes pour une bonne utilisation ?

Henri Huygen : Celles-ci sont simples

et reprises sur chaque appareil. L'on peut synthétiser comme suit cette intervention vraiment citoyenne :

mettre la victime sur le dos puis lui dénuder la poitrine ; sortir les électrodes, les décoller de leur support et les coller sur la poitrine de la victime comme indiqué sur l'emballage ; suivre les indications de l'appareil (ne pas toucher la victime pendant l'analyse effectuée par l'appareil et le choc).

Bien entendu, si possible, les gestes habituels de sauvetage sont à prodiguer en cas de présomption quant à l'arrivée un peu tardive d'un défibrillateur.





Henri Huygen, Echevin des Affaires sociales,

« Le Plan Grand Froid est activé à Ans ! »

Durant la période hivernale, un plan grand froid est activé au sein des communes afin de répondre aux situations de crises rencontrées sur le territoire.

Cela concerne généralement les SDF qui sont orientés vers les abris de nuit et de jour à Liège par les travailleurs sociaux ou la police.

Ce dispositif est bien connu et fonctionne très bien sur le territoire. Pour les autres personnes en difficultés durant cette période, ce plan

est complété par un dispositif d'aide permettant aux personnes de se faire connaître auprès du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) qui, après instruction d'un dossier social en urgence ou non, tentera d'apporter la solution la plus adaptée au problème.

Pour la première fois, comme dans le cadre de notre Plan canicule, vous pourrez également contacter 24/24h le Centre d'Information Sanitaire François Heine (CIS) en semaine et les week-ends en cas d'urgence.

Comme nous venons de le souligner

précédemment, les personnes âgées, isolées, handicapées, etc. sont plus vulnérables durant les périodes extrêmes (canicule ou périodes hivernales).

C'est pourquoi il est important de susciter la solidarité de tous !

Passez chez votre voisin pour voir s'il ne manque de rien, aidez-le à déneiger son trottoir ou si vous avez des inquiétudes concernant une personne, n'hésitez pas à en informer les services sociaux ou la police.

Qui contacter en cas de problème ?

Durant la semaine, le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) du lundi au vendredi de 9h à 17h au 04/247.74.11 ainsi que le service Plan de cohésion sociale du lundi au vendredi de 9h à 17h au 04/247.72.08.

Durant la semaine et les week-ends, 24h sur 24h, vous pouvez contacter le CIS (Centre d'Information Sanitaire François Heine) au 04/263.35.52

Vos appels seront directement relayés auprès des personnes compétentes afin de vous informer au mieux et/ou vous apporter une aide adaptée à votre demande.





L'électricité verte: pas toujours si verte que ça

Si, comme moi, vous avez opté pour un contrat vert auprès de votre fournisseur d'électricité ou si vous y pensez mais ne l'avez pas encore conclu, vous serez sans doute intéressé par les lignes qui suivent.

L'électricité "verte" n'est pas toujours aussi verte que le prétendent les fournisseurs. Même si c'est indiqué dans votre contrat.

Aujourd'hui, un fournisseur peut vous vendre une électricité réputée 100% verte alors qu'il produit son électricité exclusivement au départ de nucléaire ou de charbon. Il lui suffit d'acheter à l'étranger, et à bon marché, des labels à des producteurs d'énergie verte. C'est pour cela que **Greenpeace** a réalisé un classement détaillant ce qui est vraiment produit et investi par les différents fournisseurs d'électricité verte en Belgique.

Chaque fournisseur reçoit une note sur 20. Cette note repose sur plusieurs variables : 10 points sont attribués à la politique d'investis-

Chaque centrale de production actuelle ou future est cotée selon la source d'énergie utilisée et le type de centrale dans laquelle cette source est utilisée. Greenpeace attribue une valeur allant de (--) pour les sources d'énergie les moins vertes (nucléaire, pétrole et charbon) à (++) pour les sources d'énergie les plus durables (hydraulique, solaire et éolien)

sements (consolidés ou à venir) de l'entreprise, 7 points sont attribués à sa production d'électricité, 3 points sont attribués au « fuel mix » tel qu'annoncé par son fournisseur (si l'origine de l'électricité est connue).

Dans le futur Greenpeace prévoit l'utilisation des centrales gaz comme source d'énergie intermédiaire. En effet, bien qu'étant une énergie non renouvelable, le gaz offre plusieurs avantages. Il s'agit du combustible fossile émettant le moins de CO₂ et permettant une production électrique avec un haut degré d'efficacité et il est utilisé dans des centrales particulièrement flexibles, c'est-à-dire qui peuvent être rapidement mises en fonction ou mises à l'arrêt. Ces centrales au gaz offrent donc le parfait complément aux énergies renouvelables.

La biomasse comprend tous les combustibles produits au départ d'organismes vivants d'origine végétale ou animale : bois, huile végétale, lisier de porc (production de méthane).

La problématique de la biomasse utilisée comme combustible est complexe. Pour évaluer son impact, il faut analyser les émissions de CO₂ à toutes les étapes de la production jusqu'à la combustion finale. Pour une plante, il faut intégrer le temps nécessaire à l'absorption du CO₂ émis lors de la combustion.

Cette source d'énergie est renouvelable mais pas toujours durable. Pour être durable :

- ▶ Elle ne peut pas être issue d'une production préjudiciable à la production alimentaire;
- ▶ Elle ne peut pas créer des conséquences socio-économiques néfastes importantes ;
- ▶ Sa production et sa transformation ne doivent pas entraîner une dégradation importante de l'environnement ;
- ▶ Elle ne peut pas provenir de sources cultivées à cet effet (forêt primaire par exemple) ;
- ▶ Elle ne peut pas être issue d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ;
- ▶ La balance gaz à effet de serre (GES) doit être supérieure à 60%, c'est-à-dire que la différence entre les GES émis lors de la combustion et ceux absorbés pendant la croissance de la plante doit répondre à cette condition ;
- ▶ Il doit s'agir de petites unités de production d'électricité alimentées localement.

Pour conclure, je vous invite à ne pas croire d'office ce que vous raconte votre fournisseur d'électricité et à vous rendre sur le site : www.greenpeace.be/electricite-verte . Vous pourrez y trouver le détail de cette étude et vraiment comparer. Vous serez peut-être surpris.

Thierry Coenen
Conseiller communal





Jean-François Bourlet, Président du CPAS en charge des Affaires Économiques:

REPOS HEBDOMADAIRE : AVIS AUX COMMERCANTS ET ARTISANS

Le Collège communal porte à la connaissance des commerçants et artisans ansois soumis à la loi sur le repos hebdomadaire que les jours de dérogations ont été arrêtés pour l'année 2013.

Le calendrier fixé ci-après en fonction de l'intérêt général et des nécessités économiques concerne **tous les commerçants et artisans ansois et comporte 13 jours de dérogation pour l'ensemble du territoire communal et 2 jours par quartier :**

QUARTIERS

✓ Quartier d'Alleur

Soldes d'hiver du 21/01 au 27/01/13

1 jour

Soldes d'été du 22/07 au 28/07/13

1 jour

Il ne reste plus de jour de dérogation à accorder

✓ Quartier d'Ans Coteaux

2 jours à fixer ultérieurement

✓ Quartier Ans plateau

Braderie de mai du 20/05 au 26/05/13

1 jour

Braderie d'automne du 14/10 au 20/10/13

1 jour

Il ne reste plus de jour à accorder en cours d'année

✓ Quartier de LONCIN

2 jours à fixer ultérieurement

✓ Quartier de Xhendremael

2 jours à fixer ultérieurement

ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Soldes d'hiver du 02/01 au 15/01/13	2 jours
Saint-Valentin du 08/02 au 14/02/13	1 jour
Pâques du 24/03 au 30/03/13	1 jour
Fête des mères du 05/05 au 11/05/13	1 jour
Fête des pères du 02/06 au 08/06/13	1 jour
Soldes d'été du 01/07 au 07/07/13	1 jour
Journée sans voiture du 16/09 au 22/09/13	1 jour
Toussaint du 27/10 au 02/11/13	1 jour
Armistice du 09/11 au 15/11/13	1 jour
Fêtes de fin d'année du 01/12 au 31/12/13	3 jours
Total	13 jours

Il ne reste plus de jour de dérogation à accorder.



Le Service des Affaires économiques et du Commerce de la commune se tient à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement ainsi qu'un exemplaire des délibérations du Collège communal relatives à ces matières.

Tél. : 04/247.72.22,
M. Jérôme Renette.





Nouveau à ANS : commerces et entreprises récemment installés



Lorsqu'une nouvelle activité apparaît, rarement on en parle et on s'en réjouit. Il est plus courant de parler des commerces et entreprises qui ferment leurs portes.

Dès lors, l'Echevinat des Affaires économiques et l'Agence de Développement Local (ADL), toujours sur base des conclusions de l'étude menée par l'Université de Liège sur les activités économiques et commer-

ciales ansoises, proposent à tous les commerçants s'installant à ANS de se manifester.

Ainsi, **commerçants et entrepreneurs, ceci vous concerne et vous intéresse :**

Vous venez de vous installer ou vous comptez vous installer prochainement dans la commune ?

Faites-vous connaître. Prenez contact avec l'Agence de Développement Local (ADL). Vous nous précisez vos coordonnées et votre domaine d'activité. Nous effectuerons la mise à jour de notre base de données (en ligne sur le site communal) et nous pourrions vous annoncer dans le Ans-Infos.

Récemment installés dans la commune :

✓ **Oxfam** : suite à la fermeture des magasins rue de la Station 25 et rue de l'Yser 294, Oxfam s'est réinstallé :
Rue de l'Yser, 318 ● 4430 Ans
04/382.15.59
www.oxfammagasinsdumonde.be

✓ **L'île enchantée** : confiserie
Rue de la Station, 44 ● 4430 Ans
0498/64 40 65
www.chiques.be

✓ **Oraya's School** : école de danses orientales et de yoga au sein de l'Espace Plan B
Rue Gilles Magnée, 172 ● 4430 Ans
0498/27 64 10
www.orayasschool.com

✓ **Audionova** : centre auditif a quitté la rue W. Jamar et s'est installé
Rue de l'Yser, 422 ● 4430 Ans
04/224 18 24
www.audionova.be

✓ **Vroom Logistics** : transport express de colis et courrier national et international
Rue El'Va, 76 ● 4432 Alleur
0478/20 44 80
vroomlogistics@gmail.com

✓ **BVTools** : vente d'outillage à mains et électroportatifs, matériel de chantier, vêtements de travail

Avenue de l'énergie, 1/B ● 4432 Alleur
04/263 16 63
www.bvtools.be

✓ **Provikmo** : Service externe de prévention et de protection des travailleurs
Rue Mabime, 58 ● 4432 Alleur
04/222.16.55
www.provikmo.be

✓ **Trucs et tralalas** : vêtements de seconde main et accessoires
Rue de l'Yser, 407 ● 4430 Ans
0475/69 20 87
www.trucsettralalas.be

Pour tout renseignement complémentaire ou pour vous manifester, n'hésitez pas à contacter l'Agence de Développement Local :

Anne MOREAU et Jérôme RENETTE
04/247.72.95
04/247.72.22
anne.moreau@ans-commune.be
jerome.renette@ans-commune.be



LES NAISSANCES

MATHOT Senna
13/10/2012
BENALI Adnane
9/10/2012
RADAS Milan
11/10/2012
COLLIN Lou
10/10/2012
BURTON Beverly
15/10/2012
GRUSLIN Sacha
4/10/2012
COREMANS Héloïse
5/10/2012
KWAKYE Angela
5/10/2012
BOUSNINA Younes
19/10/2012
ALBERICO Riccardo
26/10/2012
MARCHAL Laura
26/10/2012
BOUJJOUI Kamel
29/10/2012
AZOUGAGHE Nacim
24/10/2012
GERARD Léa
25/10/2012

- **SOUMAÏ Réhan**
• 26/10/2012
- **GUCATI Elvin**
• 3/11/2012
- **TUKUMBANE KABASELE Alexia**
• 25/10/2012
- **LURQUIN Elsa**
• 30/10/2012
- **ESSAHELI Camill**
• 4/11/2012
- **VAN WYNGAERDEN Stéphan**
• 29/10/2012
- **EHBALI Juliana**
• 2/11/2012
- **EHBALI Iliana**
• 2/11/2012
- **ROPPE Maella**
• 5/11/2012
- **LONNEUX Florian**
• 7/11/2012
- **PAOLONE Sofia**
• 22/11/2012
- **KOKKINIS Yanni**
• 14/11/2012
- **COULON Lia**
• 29/10/2012
-
-



LES DECES

• Samedi 03 novembre 2012

PETERS Olivier et GRELLA Sophie

• Vendredi 16 novembre 2012

BUBLICA Muharrem et JAS-HARI Fianza

• Samedi 24 novembre 2012

HARZÉ Andy et DAVID Justine



GRUMEAU Robert, 04/11/1949 – 01/11/2012, domicilié à Ans ;

LIBIOULLE Hubert, époux LORIO, 30/10/1932 – 30/10/2012, domicilié à Loncin ;

LEJEUNE Charles, époux CASTRONOVO, 26/01/1957 – 01/11/2012, domicilié à Ans ;

LAVALAYE Marie, épouse MESTRÉ, 07/07/1923 – 04/11/2012, domiciliée à Alleur ;

CARDOL Joséphine, veuve BONNECHÈRE, 08/08/1921 – 03/11/2012, domiciliée à Ans ;

BOURDOUXHE René, veuf DESCHAMPS, 14/11/1929 – 07/11/2012, domicilié à Ans ;

WATHIEU Marcel, époux CAERS, 13/12/1926 – 08/11/2012, domicilié à Alleur ;

BOONS Lydia, 11/03/1923 – 10/11/2012, domiciliée à Ans ;

BEDNAREK Lucie, veuve JACQUEMIN, 28/11/1938 – 12/11/2012, domiciliée à Ans ;

• **GILLES Philippe**, 27/08/1964 – 12/11/2012, domicilié à Alleur ;

• **SÉQUARIS Evelyne**, 17/12/1965 – 20/11/2012, domiciliée à Ans ;

• **VANCHERI Giovanni**, époux PIOGGIA, 10/01/1931 – 24/11/2012, domicilié à Ans ;





Joli succès pour le deuxième petit-déjeuner « Rencontre-Entreprises » organisé par l'ADL chez Deloitte fiduciaire

Pour la seconde fois, l'ADL « Agence de Développement Local » d'Ans avait convié les entreprises locales à un petit-déjeuner rencontres. Ce vendredi 14 décembre, c'est la société Deloitte, située dans l'Office Park d'Alleur, premier parc d'affaires basse énergie de Wallonie, qui a accueilli les acteurs économiques locaux participant à l'évènement.

M François Hurdebise de la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) était l'invité de cette rencontre pour présenter à l'assemblée le concept, « Job Ardent » et **cerner les avantages des Groupements d'Employeurs**

pour favoriser la croissance de l'entreprise. Il s'agit d'un outil simple et innovant permettant à plusieurs entreprises d'engager un même collaborateur, de se partager son temps de travail et ses coûts. De son côté, Jean-François Bourlet, Président du CPAS et Echevin en charge des Affaires économiques et de l'Agence de Développement local a quant à lui rappelé l'importance économique des parcs d'affaires dans un univers économique en complète mutation. Madame Calla et Monsieur Absil (Deloitte Fiduciaire) ont, pour leur part, abordé les résultats d'une étude réa-

lisée sur le baromètre économique des PME.

Ces rencontres, placées sous le signe de la convivialité, sont des lieux d'échanges et de création de nouveaux contacts professionnels. 25 personnes représentant des sociétés locales s'y sont rencontrées.

Suite au succès de ces deux premières rencontres inter-entreprises, un prochain petit-déjeuner sera organisé en 2013. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'ADL d'Ans au 04/247 72 95 ou anne.moreau@ans-commune.be



► **Dimanche
13 janvier à
15h**

**Concert de
Nouvel An
Johann Strauss
& Co
par l'Orchestre
de salon de
l'Euro Symphonic
Orchestra**

Nouveau Spectacle!
Un vrai moment
festif et musical, avec
l'envol magique d'un
couple de danseurs !
Invité pour la seconde
fois au Centre culturel
d'Ans, cet orchestre d'une
quinzaine de musiciens
étonne par sa capacité à
reproduire, avec précision
et authenticité, des œuvres
pour grande formation.
Dirigé de main de maître par
son jeune et charismatique
chef, le pianiste Pascal Peiffer,
l'ensemble réunit les solistes
de l'Euro Symphonic Orchestra
et combine subtilement une
prestation musicale de grande
qualité avec une animation
accessible à toutes les oreilles
et à tous les âges. En effet,
Pascal Peiffer commente
chaque morceau avec humour



et spontanément, privilégiant la proximité
avec son public qu'il fait activement
participer.

**Paf: 9€/7€ (membres CCA et prévente)
/ art.27: 1,25€**

► **Mercredi 23 janvier à 20h00**
**Et si on arrêtait de payer la dette ?
Conférence-débat par Olivier
Bonfond**, Economiste. Auteur d'un
livre intitulé: « Et si on arrêtait de payer
la dette ? 10 questions / réponses
sur la dette publique et l'alternative
à l'austérité ». Editions Aden. En
proposant des alternatives concrètes
à l'austérité que l'on tente de nous
imposer, l'auteur nous invite à rompre

avec une logique mortifère et à nous
mobiliser pour construire un monde
socialement juste. Un débat urgent qui
nous concerne tous. Une organisation
Citoyens actifs pour la solidarité, Viva,
Les Amis du Monde diplomatique. En
collaboration avec le Centre culturel
d'Ans.

Entrée gratuite

► **Samedi 26 janvier à 20h30**

Onirim ou le folk scandinave rêvé !

Les contrées vertes et boisées se
dessinent sous les vingt doigts, les quatre
pieds et les deux voix du duo complice
formé par Joachim Loneux (accordéon
diatonique et percussions) et Frédéric
Malcorps (violin). Les morceaux, de la
mazurka lancinante à l'air du Vänern
brumeux, s'inscrivent dans une tradition
scandinavement vivifiante tout en étant
revisités de façon originale, syncopée
et... podorythmée ! L'accord parfait
entre l'ancré et le nouveau, le maîtrisé
et le spontané, la terre et l'air, l'archet et
le soufflet.

**prix : 7€, 5€ pour les étudiants + 1.5€
pour la carte de membre RZF**

**Infos : 0476/31 05 63 (Eddy) / 04/252 24
53 www.rzf.be**

► **Lundi 28 janvier à 14h30**

**Voyages Evasion
Entre Méditerranée et Sahara : la
Tunisie**

Par Albert Derèse. Un pays touristique
enchanteur mais aussi un héritage
historique avec des sites romains dont
Carthage. Une contrée à découvrir non
seulement en parcourant le littoral mais
en découvrant la magie de l'intérieur
du pays.

**Prix (goûter inclus) : membres UCP : 4€/
non-membres : 6€**

**Les séances se déroulent au Centre
culturel d'Ans**

**Contact Ghislain Havelange 04/263 50
55 / Francine Drion - 04/227 27 90**

► **Jeudi 31 janvier à 10h00 et 13h30**

**Djibi.com
par le Zététique Théâtre
Spectacle Jeune-Public pour les 10 à
14 ans.**

Mise en scène : Luc Dumont Avec
Julien Collard, Chorégraphie : Mélody
Willame, Musique : Stéphane Kaufeler
À qui raconte-t-on ses histoires d'amour
quand on a douze ans ?

Qui les prendrait au sérieux, sans se
moquer ? Parce que si c'est pour en rire...
Possible qu'il soit préférable de rester
seul ! Un moment, à l'abri.

Libre de penser, de parler, de jouer.
Pour grandir. Prix de la ville de Huy
pour l'interprétation de Julien Collard
- Rencontres de Huy 2010

http://www.zetetiquetheatre.be

Paf (hors scolaire) : 5€

► **Réunion d'information le jeudi 31
janvier à 20h00**

**Bibliothèque Arsène Soreil (à côté de
la piscine d'Ans)**

« Vivre Ensemble »

Création collective d'une pièce de
théâtre. Vous avez envie de faire du
théâtre, Vous avez envie de vous
exprimer, Venez participer à ce projet
ouvert à toutes et tous. Nous souhaitons
une grande mixité dans ce groupe :
jeunes et moins jeunes, femmes et
hommes, origines et cultures différentes
... tout cela fera la richesse du projet.

Conception et répétitions jusqu'au
mois de mai. Représentations dans le
cadre de Mai en couleurs. L'engagement
demandé est de s'investir jusqu'au bout!

**Le coût du projet est pris en charge par
la Commission nord-sud et le Centre
culturel.**

Infos: Centre culturel d'Ans 04/247.73.36



centreculturelans@skynet.be

**En collaboration avec le Réseau Ansois
de Lecture Publique**

► **Vendredi 1er février à 20h30**

Jazz al'trappe : Gilles Répond Quintet

Membre du Belgian Jazz Big Band
de Mimi Verderame, Gilles Répond
avait formé, en 2004, une première
formation personnelle en compagnie
de Pascal Mohy, Sam Gerstmans et
Toon van Dionant, d'anciens amis
du Conservatoire. Depuis 2008, le
saxophoniste Tom Callens a rejoint
le groupe, lui offrant ainsi une
deuxième voix mélodique.

Dans un répertoire de
compositions originales
au groove énergique,
Gilles Répond allie
nouveau et swing.

Photo: Bernard Rosenberg

**Paf: 8€/6€ (membres CCA
et prévente) / art.27: 1,25€**



*Thomas Cialone, Premier Échevin en charge
de la Culture, Président du Centre culturel*

L'or, le diamant et même... le brillant



Cinq couples étaient à l'honneur et reçus le samedi 8 décembre au Centre administratif pour clôturer cette année 2012.

Notre Bourgmestre Stéphane Moreau accueillait, au nom du Conseil communal, les époux BOVY, RONVAUX, SCADUTO, ROISLEUX et LOMBART et leur famille.

C'est à Ans, le 24 décembre 1947, que Jean Bovy et Marie Malchair se sont unis devant Henry Lonay. Engagé précipitamment à la Poste pour échapper au S.T.O sous l'occupation cela s'avéra finalement pour Monsieur Bovy l'entame d'une carrière de 43 années. Carrière qu'il clôture au grade de sous-percepteur principal aux douanes. Sa future épouse, Mademoiselle Marie Malchair, qu'il rencontre au cinéma Forum, est alors occupée par la célèbre maison de confection Peeters-Fisette.

Elle abandonnera ce travail pour se consacrer à l'éducation de son fils. Heureux grands-parents et arrière-grands-parents à 2 reprises c'est dorénavant le bricolage, la lecture, la canari culture et l'éducation canine qui comblent ces 2 « complices » de toujours.

C'est à la « Violette » que Jean Ronvaux et Augustine Tilkin se sont dit « oui » le 7 juin 1952. La carrière professionnelle de Monsieur Ronvaux débute à la Cie des manomètres de Liège et s'achève en 1992 chez UNILEVER au département commercial. Depuis sa retraite il s'est consacré à diverses associations

d'anciens combattants.

Madame a débuté dans la couture à domicile pour terminer sa carrière comme démonstratrice au Grand Bazar de Liège. Grands-parents à 3 reprises et arrière-grands-parents à 2 autres, Augustine et Jean gardent la forme en effectuant des promenades en vélo, moto ou voiture et se reposent devant la télévision.

C'est le chaud soleil de Lercara Friddi qui sera le témoin de l'union, le 15 septembre 1962, de Luciano et Alfonso.

Monsieur Scaduto quitte très jeune sa Sicile natale pour exercer en France le dur métier de mineur. Jeune marié et déjà papa, il tente ensuite fortune en Allemagne avant de s'établir définitivement, avec sa petite famille, en région liégeoise. Occupé dans un garage, c'est finalement à Chertal que s'achève sa carrière. Madame, pour sa part, travaille comme femme d'entretien tout en s'occupant de l'éducation de ses 3 enfants. Fiers et comblés d'être grands-parents à 8 reprises « nono » et « nona » partagent désormais leur vie entre la Belgique et la Sicile.

C'est également devant Henri Lonay, le 22 décembre 1962, que Monsieur et Madame Roisleux sont unis par les liens du mariage. Au terme de ses humanités et après l'accomplissement de ses obligations militaires Roger Roisleux entre à la RTT comme commis rédacteur. Il y gravit les échelons et achève sa carrière au sein de

Belgacon avec 39 ans de fonction. Sa future épouse qu'il rencontre lors d'un bal à l'Eden Palace a suivi une solide formation administrative à l'EMSCA qui lui ouvre un emploi tout d'abord à Ans puis à l'administration communale de Lantin où elle accède à la retraite en 1979.

Bénévoles, passionnés de musique et d'opéra mais aussi épicuriens et amateurs de marche et d'aquagym, nos jubilaires restent des seniors actifs.

Cinquième couple reçu en ce début décembre, les époux Lombart se sont dit « oui » pour la vie le 27 décembre 1962. C'est vers l'enseignement que s'oriente la carrière de Monsieur Lombart à l'école moyenne de Malonne. Après son service militaire il intègre le corps professoral de l'école Ste Marie à Ans où il accède à la retraite en 1990. Mademoiselle Lacroix, scolarisée à Hazinelle puis à l'école d'infirmières du quai du Barbou, entre en 1962 à l'hôpital de Bavière au service d'endocrinologie. Elle terminera sa carrière en 2001 au CHR Citadelle en qualité d'infirmière en chef.

Amateurs de jardinage et d'informatique, passionnés d'arts, Noël et Jacqueline apprécient aussi de se consacrer à la famille et surtout aux petits-enfants.

Après l'évocation du parcours des jubilaires, le Bourgmestre Stéphane Moreau, félicitait les couples et leur famille et leur remettait les cadeaux de circonstance autour du verre de l'amitié.





Les ETIQUETTES POUBELLES 2013

Vous avez reçu vos étiquettes 2013.

Elles seules peuvent être apposées sur les sacs (d'une contenance de 60 litres maximum) destinés aux ordures ménagères.

Pourquoi cette mesure ?

Vous ne l'ignorez pas, la gestion des déchets dans une commune représente une charge de travail importante et un coût très important.

Les marges de manœuvre de la commune sont limitées. Elles sont en effet encadrées par un décret relatif aux déchets du 27 juin 2006 et par ses arrêtés.

Une commune ne peut dès lors plus prendre en charge les volumes excessifs de déchets produits par sa population sous-peine de se voir infli-

ger des pénalités financières qu'elle devrait répercuter sur ses citoyens.

Les principes de « pollueur-payeur » et de « coût vérité » sont une réalité. Chacun est responsable de la quantité de déchets qu'il produit et du coût que cela engendre. Ce coût est à la fois celui de la collecte mais également celui du traitement. En 2013, il est estimé à 1.359.758,00 € et couvre par exemple les frais d'amortissement des camions de voirie, les frais de personnel, les frais de mises en décharge, ...

Nous n'avons pas le choix. La commune est dans l'obligation d'équilibrer les dépenses engendrées par le coût de collecte et de traitement des déchets et les recettes constituées par la taxe relative aux immondices et les ventes d'étiquettes. En effet, chaque année la commune doit rendre des comptes à l'Office Wallon des Déchets et, chaque année, l'objectif à atteindre est augmenté.

Rappelons qu'en matière de gestion des déchets, la Commune d'Ans se singularise depuis de nombreuses années en essayant de proposer à ses citoyens un système simple, complet et le moins coûteux possible.



Respecter le règlement de la Commune, c'est permettre de maintenir la qualité de ce service le plus longtemps possible.

Les personnes n'ayant pas reçu leurs étiquettes « poubelles » pour 2013, peuvent s'adresser à Monsieur Christian Brokamp, Tel: 04/247 72 58 ou mail christian.brokamp@ans-commune.be, avant le 31 janvier 2013.



En pratique

L'année 2012 est terminée et les étiquettes poubelles 2012 sont périmées.

En 2013, on utilise donc les étiquettes de 2013 (bleues).

Les sacs qui ne sont pas munis d'une étiquette conforme de 2013 ne seront donc pas ramassés.



ACHATS MALINS POUR MOINS DE DÉCHETS, MODE D'EMPLOI...



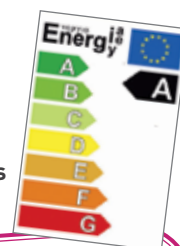
Avant de partir faire vos emplettes, **rédigez une liste de courses** en fonction de ce qu'il reste dans vos armoires et dans votre frigo. Pour éviter les tentations inutiles, n'achetez que les produits qui sont repris dans votre liste.

Pensez réutilisation. En effet, les nappes en papier, la vaisselle jetable, les lingettes à usage unique... sont à proscrire. Ils se retrouveront inévitablement dans votre poubelle. Dans le même esprit, n'oubliez pas vos sacs réutilisables lorsque vous partez faire vos courses, c'est plus économique et écologique.



Le moins d'emballage possible devient votre mot d'ordre... Privilégiez l'achat en vrac pour vos fruits et légumes, les viandes et produits frais à la découpe ainsi que les grands conditionnements qui sont moins coûteux et qui produisent moins de déchets que les produits emballés par petites portions.

Si vous achetez des électroménagers, des outils de jardinage, des vêtements, des chaussures..., optez pour des marques qui privilégient la solidité et la qualité de leurs produits. Les objets **durables et réparables** sont vos meilleurs alliés.



N'oublions pas le réemploi.

Un vieux meuble, des vêtements, des électroménagers, toujours en bon état dont vous voudriez bien vous débarrasser ? Pensez qu'ils peuvent faire plaisir à une tierce personne. Questionnez votre entourage ou déposez vos objets dans des magasins de seconde main. Intradel a édité une brochure appelée « Le réemploi c'est pour moi ! » qui reprend toutes les adresses en province de Liège où vous pouvez donner, vendre, acheter, échanger des objets de seconde main.

Pour obtenir la brochure
www.intradel.be ou
par téléphone au 04/240.74.74.





Thomas Cialone, Premier Echevin en charge de la Culture et Président du Centre culturel :

« Le Fort de Loncin classé en qualité de Patrimoine exceptionnel de Wallonie »

Classé comme Monument par Arrêté ministériel de la Région Wallonne du 11 juin 2004, le Fort de Loncin vient d'être reconnu parmi le « **Patrimoine exceptionnel de Wallonie** ».

Exceptionnel, il l'est à plus d'un titre parmi lesquels on peut épinglez les éléments suivants :

- ✓ Le Fort de Loncin fait partie de la ceinture fortifiée de Liège construite entre 1888 et 1891, sous la direction du Général Brialmont. Par sa place clé dans le dispositif défensif, à savoir sa proximité avec la grande route Liège-Bruxelles et le chemin de fer vers Bruxelles, il était avec le Fort de Fléron (disparu), le **Fort principal de la ceinture fortifiée de Liège**. A partir du 6 août 1914, il abrita le quartier général du Général LEMAN qui était le Gouverneur militaire de la place fortifiée. Sa poudrière droite, qui contenait 12 tonnes de poudre, explosa le 15 août vers 17h20 sous les coups des canons de 420 allemands, plus

connus sous le nom de « grosse Bertha », entraînant la perte de 350 hommes de la garnison, dont la majeure partie repose toujours à ce jour sous les ruines du Fort.

- ✓ La garnison était composée pour moitié de francophones et pour moitié de néerlandophones, la nécropole constituée par le Fort de Loncin représente donc un trait d'union entre les différentes régions de notre pays.

- ✓ Outre le caractère majeur des événements qui s'y déroulèrent, le Fort de Loncin est le seul témoin de la bataille de Liège à conserver aujourd'hui encore l'aspect qu'il avait au soir de la bataille, qui valut à la Ville de recevoir la **Légion d'Honneur**. En effet, les vestiges de la bataille, autres que les Forts (tranchées, redoutes) ont disparu, tandis que tous les autres Forts ont été réaménagés à l'entre-deux guerres. Par la suite, ils ont soit disparu, soit été abandonnés, ou soit été affectés à

d'autres fins (industrielles, ...).

- ✓ Parce qu'il y abrite **une nécropole**, le Fort de Loncin est le seul de tous les Forts « Brialmont » des ceintures fortifiées de Liège, Namur et Anvers, à ne pas avoir été ferrailé et à avoir conservé son armement d'origine, qui date de 1891. Deux de ses coupoles de tir sont encore visitables à ce jour et sont les seules existantes. L'une de ces deux coupoles est d'ailleurs toujours en état de marche.
- ✓ Outre ses coupoles et son armement, le Fort de Loncin est le seul à avoir conservé ses équipements liés à la vie journalière de la garnison, tels que l'équipement de sa boulangerie, dont notamment par le four installé en 1904, sa machine à vapeur, ses chaudières, son phare, les outils de sa forge, ses installations électriques, sa téléphonie, ...
- ✓ Le site est impressionnant et notamment son cratère provoqué par l'ex-





plosion de la poudrière qui entraîna également l'effondrement du massif central. Ce cratère présente un caractère aussi impressionnant que ceux laissés à l'issue de la bataille des Eparges dans le Département de la Meuse en France.

- ✓ Par l'entretien journalier dont bénéficie le site, il est aujourd'hui le Fort qui illustre le mieux le concept représenté par les Forts « Brialmont ». Concept qui était, à l'époque, révolutionnaire. Il s'agissait des premiers Forts construits en béton et semi-enterrés. La construction des Forts « Brialmont » représenta d'ailleurs des travaux colossaux, qui ont mis au travail plus de 10.000 travailleurs pendant trois ans, et qui fit appel aux équipements les plus perfectionnés de l'époque. Il fut d'ailleurs pour la première fois fait un usage intensif de la force vapeur, qui remplaça presque entièrement la force animale.
- ✓ L'ancien coffre de tête est transformé depuis 1921 en **crypte** et renferme les tombes de 69 soldats de la garnison. Ce fut d'ailleurs l'un des soldats morts à Loncin qui participa en 1921 au tirage au sort entre 5 soldats inconnus afin de reposer au pied de la colonne du Congrès à Bruxelles.
- ✓ Depuis 1919, nombre de visiteurs illustres foulèrent le sol du Fort de Loncin et rendirent hommage à sa garnison. Ainsi visitèrent le Fort

de Loncin : les Présidents français Raymond Poincaré, Albert Lebrun et Gaston Doumergue, le futur Empereur du Japon Hiro Hito, le Général Malterre, Gouverneur des Invalides à Paris, le Maréchal Pétain, le Maréchal Joffre, le Roi d'Italie Emmanuel III, le Général de Lattre de Tassigny, ... Le Premier Ministre français Edouard Herriot rendra cet hommage à la garnison: « Je tiens les soldats qui dorment écrasés sous les coupes du Fort de Loncin, pour les premiers vainqueurs de la Marne ».

- ✓ La Commune d'Ans a enrichi cet espace d'un **parcours pédagogique scénographique** réalisé dans le cadre de la programmation FEDER 2000-2007. Fidèle à l'idéal européen, il conclut sur les vertus de la Paix.
- ✓ Le Fort s'inscrit dans un **axe touristique en développement permanent** reprenant le Château de Waroux, également classé au Patrimoine de Wallonie, désormais rendu accessible au public et devenu la Mairie d'Honneur de la Commune d'Ans. Sis à quelques dizaines de mètres du Fort, il accueille régulièrement de prestigieux événements et devient un pôle culturel reconnu, grâce aux nombreuses expositions d'art qui s'y succèdent.

Le Fort de Loncin reste à ce jour sans conteste et sans la moindre

hésitation, **le principal témoin de la bataille de Liège qui se déroula au mois d'août 1914**. Sa notoriété est telle que, chaque année, il reçoit des visiteurs venant du monde entier. Il occupe une place importante dans la mémoire collective et sera mis en avant non seulement dans les projets touristiques **EUREGIO** mais également lors des célébrations diverses du **centième anniversaire de la Première guerre mondiale**.

Afin de préparer au mieux ce rendez-vous important qui attirera l'attention du monde entier sur nous, le Collège communal coordonne l'action des intervenants locaux mobilisés par ces Commémorations officielles de 2014, sous la conduite de **M. Thomas CIALONE, Premier Echevin en charge de la Culture et du Patrimoine classé**. Outre les Services communaux concernés, la Province de Liège et la Régie des Bâtiments, citons notamment les Associations patriotiques et le Front de Sauvegarde du Fort de Loncin, dont les bénévoles réalisent au quotidien un formidable travail sur le site, emmenés par M. Fernand MOXHET, Président de l'ASBL.

Appel à la Population

Si vous détenez des documents ou objets relatifs à la Première Guerre Mondiale, plus particulièrement liés à l'histoire du Fort de Loncin, sachez que le Front de Sauvegarde serait heureux d'en prendre connaissance.
Contact : M. Fernand MOXHET, Président : Tél. 0498/387 693 – Courriel : fernand.moxhet@skynet.be



Wallonie Week-Ends Bienvenue s'installe à Ans le week-end des 16 et 17 mars 2013



Dans le but de faire découvrir aux touristes, aux citoyens de notre région la chaleur de vivre de notre Wallonie, Ans ouvre ses portes le week-end du 16 et 17 mars dans le cadre de Wallonie week-ends Bienvenue.

Le principe de cette opération est simple : un habitant qui souhaite partager sa passion, un commerçant ou une entreprise qui désire présenter son activité, un artiste ou un artisan qui propose d'accueillir les touristes, ouvre la porte de son atelier, de sa maison ou de son lieu de travail. Il devient alors « ambassadeur ».

En résumé, toute personne qui, à titre privé ou public, de par sa passion, son habitation ou sa profession peut offrir au public un lieu, un bâtiment, une création, un spectacle ou une activité remarquable peut devenir ambassadeur.

Vous qui êtes passionné, collectionneurs, commerçants, qui avez un patrimoine exceptionnel ou insolite à faire découvrir ou spécialiste dans quelques domaines que ce soit,

inscrivez-vous comme ambassadeur pour ce week-end des 16 et 17 mars 2013 ;

les lieux de visite seront ouverts de 10h à 18h le samedi et le dimanche



Nom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Sujet à faire découvrir :

*Pour tout renseignement complémentaire ou pour vous inscrire comme ambassadeur, contactez l'Agence de Développement Local (ADL)
Anne MOREAU
Tel : 04/247.72.95 • Fax : 04/247.72.45
anne.moreau@ans-commune.be*

